

DEC201129INSIS

Décision portant nomination de M. Gabi Daniel Stancu aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité propre de recherche UPR288 intitulée "Laboratoire d'énergétique moléculaire et macroscopique, combustion (EM2C)"

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC191245DGDS en date du 19 décembre 2019 portant renouvellement de l'unité propre de recherche n°288 intitulée "Laboratoire d'énergétique moléculaire et macroscopique, combustion (EM2C)" et nommant M. Sébastien Ducruix directeur de cette unité ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} juin 2020, M. Gabi-Daniel Stancu, Professeur à CentraleSupélec, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité propre de recherche susvisée, jusqu'au 31 décembre 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 juillet 2020

Le président - directeur général
Antoine Petit

